



# AFAR

Association des Familles d'Accueil du Rhône

Association rattachée à l'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles  
N° préfecture : W691080470 - N° Siret : 797 986 775 00014 - Code NAF : 9499Z

Les Terrasses, 69870 Chambost-Allières | 06.87.99.53.24 | afar.rhone@gmail.com | www.afarhone.fr

20/11/2016

## Invitation à notre assemblée générale associative

Chers collègues,

**Notre assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 29 novembre 2016**  
à Vénissieux, vous trouverez au verso l'ordre du jour ainsi que le plan d'accès.

Réduction systématique d'un point du taux de sujétion, gestion des fins de carrière catastrophique, ré-orientations brutales d'enfants, mises en cause arbitraires, CCPD ne permettant aucun débat... Sous le prétexte de contraintes budgétaires la gestion du placement familial à la Métropole est désastreuse, ni les AF ni les enfants ne sont respectés. Et un travail mal fait finit par coûter cher. Faute d'être entendu, notre bureau associatif a décidé de s'adjoindre les services d'un avocat. Malgré les contrariétés il faut continuer le travail, l'intensifier même.

En créant le titre d'assistant familial, la volonté était de « professionnaliser » les assistantes maternelles permanentes, et aussi une reconnaissance du travail de nos anciennes. D'une certaine manière c'était la reconnaissance de la non-reconnaissance de ce « métier » et la volonté de l'intégrer pleinement parmi les divers modes d'accueil de la protection de l'enfance. Depuis de nombreuses années il est régulièrement demandé à notre association d'**apporter des propositions positives et constructives**, ce qui est fait depuis de très nombreuses années et ce qui fait « flop » à peu près à chaque fois. Les étudiants, professionnels et référents nous l'ont dit, aucun module de leur cursus de formation ne traite de la spécificité de l'accueil individualisé en famille d'accueil. Certaines de ces étudiantes témoignent de discours assez méprisants et hautains de leurs formateurs sur notre profession, qu'ils ne connaissent guère que de l'extérieur.

Notre réflexion nous a donc amenés à revoir notre position de partenaire de la protection de l'enfance. Puisque nos services cadres ne font rien de nos propositions, puisqu'il nous est charitablement dit que nos services ambitionnaient de travailler « pour » les assistants familiaux quand nous demandons qu'ils travaillent « avec », puisque la notion de famille d'accueil n'est pas assimilée par nos services, nous proposons donc d'aborder différemment notre travail associatif. Nous avons besoin de la participation et des témoignages de tous pour nourrir un projet : créer un module de formation sur le thème « **Accueil familial et accompagnement individualisé de l'enfant** ». Il est peu probable que nos institutions territoriales s'en saisissent, mais rien ne nous empêche de proposer ce thème que nous maîtrisons mieux que quiconque à des organismes de formation (CNFPT, écoles du travail social...). Ce sera pour nous l'occasion d'affirmer notre compétence et de faire connaître notre travail, prioritairement à ceux qui nous encadrent.

Nous vous attendons nombreux, motivés et solidaires.

Christophe Lamborot, président

*Ouvrez aux non-adhérents,  
n'hésitez pas à inviter vos collègues!*

A l'ordre du jour :

9h30-12h00 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

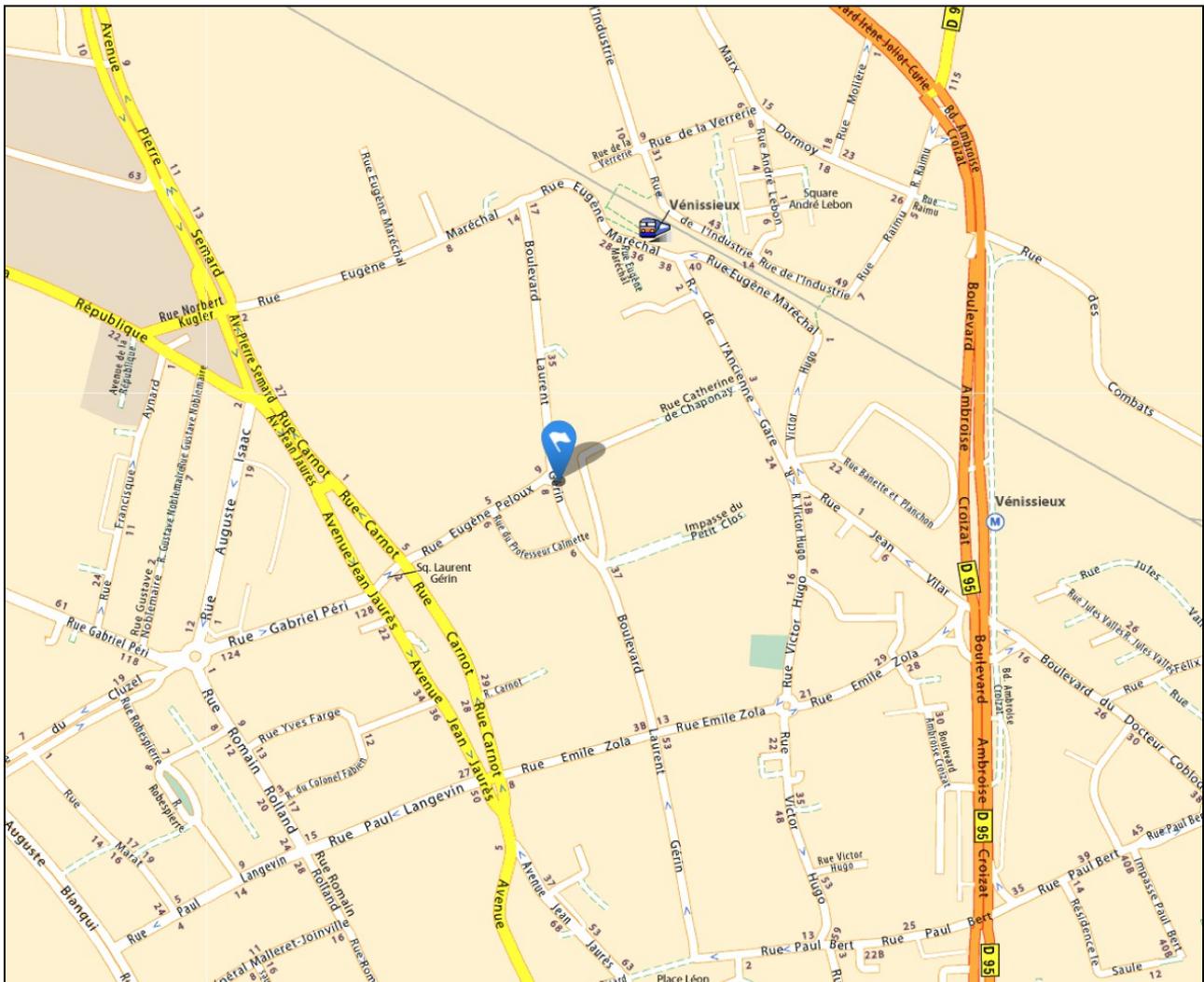
- Lecture du rapport d'activité et du bilan financier.
- Présentation du budget prévisionnel et du projet d'orientation.
- Renouvellement du bureau.

12h00-13h00 **PAUSE**, chacun apporte son repas.

Thé, café, boissons et gâteaux seront offerts par l'association.

13h00-16h00 **DIALOGUES ET ÉCHANGES**

Retrouvons-nous le **29 novembre 2016** dès 9h00 à la Maison du peuple,  
8-10 boulevard Laurent-Gérin, 69200 Vénissieux.



Coordonnées GPS : 45°42'15.00"N 4°52'55.76"E